



## Compte rendu de la réunion en Mairie du 13 février 2015

(Association loi du 1/7/1901)

Siège Social :

Chez Monsieur JJ GASTALDI  
Villa 3 – 259 chemin de MACANY  
83400 – HYERES

**Objet :** Problèmes de circulation et de stationnement aux abords de la Poste Principale

**Participants :**

- Monsieur le Député Maire J-P GIRAN,
- Aziz HAMIDAOU, Directeur du Centre Courrier de la Poste principale,
- Christian BATY, Directeur de la Banque Postale à la Poste principale
- Bernard BARALE, Directeur des services techniques de la ville,
- Jean-Jacques GASTALDI, Président du CIL du quartier des Rougières, accompagné de Nicolas MASSUCO et de Reynold IGNACE

**Compte-rendu de la réunion**

La réunion débute à 11 heures.

a/ Historique par le CIL des problèmes de circulation et de stationnement

Depuis plus de 5 ans, la situation empire, au fur et à mesure de l'attribution des permis de construire et de l'expansion des activités de la Poste principale.

La création d'une zone bleue à l'entrée de la rue a permis de créer une vingtaine de places de stationnement mais il ne s'agit en aucun cas d'une solution pérenne.

La rue Edouard BRANLY étant arrivée depuis longtemps à saturation en termes de capacité de stationnement, le CIL a essayé de prendre RDV sans succès, avec les directeurs locaux successifs de la Poste principale afin de discuter des problèmes.

Il s'est donc ensuite retourné, le 27 septembre 2013 vers le Médiateur de la Poste.

Alors que le Médiateur proposait, dans sa réponse du 3 mars 2014, l'extension de la zone bleue au parking client de la Poste, la Poste n'a mis en place que des panneaux réservant le stationnement aux clients sur 6 emplacements.

Cette mesure est insuffisante et n'a d'ailleurs pas été respectée longtemps par les postiers.

Pour preuve, le matin même de cette réunion, toutes les places de stationnement étaient, photos à l'appui, occupées dès 7 heures.

Le CIL du quartier des Rougières demande donc :

- l'extension de la zone bleue à toute l'entrée de la rue (jusqu'au N°5) des 2 côtés de la voie mais également sur le parking client de la Poste, comme le préconise le Médiateur,
- le refus systématique de tout nouveau permis de construire sans étude d'impact sur le quartier.

Nous concluons en abordant le problème des conteneurs poubelles de la Poste sortis dès le matin et encombrant le seul trottoir disponible dans la rue (l'autre ayant été sacrifié aux intérêts de la Poste).

#### b/ Intervention de M. Le Député Maire

J-P GIRAN donne un avis favorable à l'extension de la zone bleue à l'entrée de la rue et sur le parking client de la Poste qui, comme il le souligne, accueille du public.

Il nous fait confirmer, par Mme GIORDANO du service Urbanisme, qu'aucun permis de construire n'est prévu.

Il propose la création par la Poste d'un parking déporté où les postiers pourraient récupérer leurs véhicules professionnels tout en y laissant leurs véhicules personnels.

Il donne d'ailleurs l'exemple de la Municipalité qui loue des places de stationnement au forum du Casino pour ses employés.

Il évoque enfin la ZAC des Rougières et y voit pour la Poste une opportunité de déplacement, ce qui leur permettrait à la fois de résoudre les problèmes de stationnement tout en libérant des terrains constructibles à l'ancien emplacement.

#### c/ Réponses de MM. AMIDAOUI et BATY

Les 2 directeurs locaux conviennent que les conditions difficiles de stationnement posent un problème de rentabilité de leur établissement.

La création d'un parking déporté semble difficile à mettre en place du point de vue de l'organisation et des horaires de travail décalés de leur personnel (raison invoquée : navettes à mettre en place !).

L'extension de la zone bleue au parking client de la Poste, tout comme le déménagement de la Poste ne sont pas de leur compétence mais de celle de Post Immo, propriétaire du bâtiment.

Dans l'éventualité d'une zone bleue sur le parking client, ils demandent qu'une durée d'une heure y soit spécifiquement appliquée (contre 30 minutes actuellement dans la rue) car cette durée convient mieux aux clients de la Banque Postale.

Les 20 postiers de la Londe et de Carqueiranne, venus récemment augmenter l'effectif de la Poste principale (environ 100 personnes par jour pour le centre courrier et 12 à 15 personnes pour la Banque Postale), seront sensibilisés au respect des places de stationnement devant le bâtiment.

Ils confirment qu'aucun nouveau permis de construire n'est à l'ordre du jour.

Enfin, concernant les conteneurs poubelles, le problème vient du fait que leur sortie est confiée à une société de nettoyage qui termine à midi.

Bernard BARALE leur rappelle que les conteneurs poubelles doivent être sortis à partir de 18h30 et rentrés avant 7 h. Une réorganisation est donc nécessaire.

#### d/ Actions à venir

- Extension par la Mairie de la zone bleue à toute l'entrée de la rue Edouard BRANLY (jusqu'au N°5) des 2 côtés de la voie mais également sur le parking client de la Poste.
- Organisation par la Poste d'une réunion entre la Municipalité et Post Immo au sujet d'un parking déporté et d'un éventuel déménagement de la Poste,
- Sensibilisation par la Poste des postiers et de leurs personnels en déplacement sur le site au strict respect des places de stationnement devant le bâtiment ainsi que dans les lotissements voisins.
- Sortie obligatoire des conteneurs poubelles de la Poste à partir de 18h30 et rentrée avant 7 h.

Fin de la réunion : Midi.